



ARCHIVES 56

ESPACE SÉCURISÉ - SERVICE DE PROXIMITÉ

“ Un service de proximité et de professionnalisme pour vous accompagner dans la sécurisation de vos documents. ”



ARCHIVES 56
Zone du Kenyah Nord
56400 PLOUGOUMELLEN
02 97 31 63 03
contact@archives56.fr
www.archives56.fr



Les avantages de notre service d'archivage

La plupart des entreprises et des collectivités locales ont bien compris les enjeux que représente la gestion des archives pour la pérennité de leur activité. Pourtant, par manque de temps et d'information, elles sont encore peu nombreuses à disposer de solutions d'archivage efficaces et à connaître tous les aspects légaux de la conservation des documents de leur activité.

L'archivage physique comme numérique peut être confié en totalité ou en partie à un prestataire externe spécialiste de l'archivage physique.

Pour l'entreprise ou la collectivité locale, c'est l'assurance de pouvoir accéder très rapidement à l'information recherchée (envoyée par voie postale ou numérique). Cette donnée est primordiale car certains documents doivent pouvoir être présentés durant leur **durée légale de conservation** lors d'un contrôle de l'administration ou une action en justice par exemple.

En optant pour cette solution, l'entreprise ou la collectivité locale économise de la place dans ses locaux et permet à ses salariés de se concentrer sur leur activité principale sans avoir à prendre en charge la gestion de l'information.

Qu'est-ce que L'archivage ?

L'archivage, c'est l'action de :

- > recueillir
- > classer
- > conserver des documents à des fins de consultation ultérieure.

L'archivage implique :

- > des moyens permettant de conserver les documents d'une manière fiable
- > de permettre leur restitution fidèle, même après une longue période (plusieurs années, voire plusieurs dizaines d'années).



Notre processus d'archivage en 5 étapes



1

Archives Clients



2

Mise en carton



3

Enlèvement



4

Tracabilité



5

Archivage physique